Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

RÉSUMÉ DES MODALITÉS CONTRACTUELLES en date d'AVRIL 2023
pour
PAUL TRUSCOTT
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL ET CHEF DES OPÉRATIONS

Élément du régime de rémunération global	Description	Coût pour HSN (Annuel)
Salaire de base		255 441 $
Rémunération au rendement	Jusqu'à 10 % du salaire de base calculé en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement prédéterminés	0 $ - 25 544 $
Durée du mandat	6 ans – du 1er mai 2023 au 30 avril 2029	
Indemnité de déménagement	En cas de démission avant la fin du mandat renouvelable de 6 ans, une retenue sur le dernier chèque de paye sera calculée au prorata de la durée restante du mandat de 6 ans	20 000 $
Activités professionnelles	Participation aux conférences et adhésions professionnelles selon les responsabilités liées au poste.	Sous réserve de l'approbation du PDG.
Vacances / congés payés	Admissible à des jours d'absence payés sur une base annuelle. Les jours non utilisés ne seront pas reportés à l'année suivante et seront perdus sans compensation additionnelle ou indemnité accumulée.	6 semaines + jours fériés rémunérés (employés non syndiqués) (calculé au prorata la première année)
Assurance-maladie complémentaire	Ensemble d'avantages offert à tous les gestionnaires. Le coût est réparti entre l'employée et l'hôpital selon la formule 25 % / 75 %.	4 144 $
Soins dentaires	Ensemble d'avantages offert à tous les gestionnaires. Le coût est réparti entre l'employée et l'hôpital selon la formule 25 % / 75 %.	1 386 $
Hospitalisation dans une chambre à deux lits	Tous les employés ont droit à une indemnité versée par l'hôpital.	95 $
Congés de maladie	Tous les employés ont droit à 15 semaines de prestations de maladie	Admissible
Régime amélioré de prestations d'invalidité de longue durée	Une indemnité de remplacement du revenu est offerte à tous les gestionnaires après un délai de carence de 15 semaines. HSN paie la cotisation de base; l'employé paie la cotisation supplémentaire. Coût pour l'employé : 1,086 % + 8 % TVP = 2 323 $	(Calcul : 3,65 % + 8 % TVP) * = 7 808 $
Compte de gestion des dépenses santé	Indemnité fournie pour le remboursement des dépenses liées aux soins de santé et aux soins dentaires non couverts par le régime d'avantages sociaux.	1 150 $ (calculé au prorata la première année)
Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)	Tous les employés à temps plein sont membres du HOOPP et l'hôpital doit y contribuer. Calcul des cotisations : 6,9 % de la rémunération jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles (MGA) (66 600 $) + 9,2 % en sus du MGA Coût pour l'employé = 21 969 $	Pour chaque tranche de 1,00 $ contribuée par l'employée, HSN contribue 1,26 $ = 27 681 $
Cessation d'emploi	Contrat à durée déterminée de 6 ans se terminant le 30 avril 2029, avec renouvellement possible de 6 mois. En cas de congédiement non motivé, une indemnité est versée pour faciliter la transition vers un autre emploi.	12 mois + un mois pour chaque année de service terminée (après 2 années de service) jusqu'à un maximum de 24 mois

Sauf indication contraire, le résumé ci-dessus est passé en revue chaque année et ajusté au besoin au début de l'exercice financier pour tenir compte des modifications aux modalités contractuelles et/ou aux primes. Les mises à jour sont affichées au plus tard le 15 juin de chaque année.